

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 16 septembre 2013 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

- Madame Vivian Viviers, directrice générale
- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur

Les membres du conseil présents forment le quorum.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance des 19 août et 2 septembre 2013;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur ;
7. Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion ;
8. Travaux de réfection ponceau Rinfret;
9. Club nautique St-Louis (nouveau puits);
10. Dossier 72, chemin Thomas-Maher (renouvellement de permis)
11. Dossier 126, chemin Thomas-Maher (permis de construction);
12. Dossier 162, chemin Thomas-Maher (dérogation mineure);
13. Dossier 254, chemin Thomas-Maher (dérogation mineure);
14. Dossier 270, chemin Thomas-Maher (installation septique);
15. Dossier 308, chemin du Croissant (installation septique);
16. Période de questions;
17. Levée de la séance.

### Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

121-2013

### Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Tessier

**SECONDÉ** par le conseiller Claude Lessard

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour préparé par la secrétaire-trésorière en y supprimant les points 12 à 15 inclusivement, qui sont reportés à une réunion ultérieure et en ajoutant un point soit: cession des terrains de la Baie-des-Maher.

**ADOPTÉ**

122-2013 Adoption des procès-verbaux des séances des 19 août et 2 septembre 2013

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Lessard

**SECONDÉ** par le conseiller Michel Croteau

**ET RÉSOLU** d'adopter les procès-verbaux des séances du Conseil municipal tenues les 19 août et 2 septembre 2013, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉ**

123-2013

### Adoption des listes et rapports mensuels

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Jacob,

**SECONDÉ** par monsieur le Conseiller Michel Croteau

**ET RÉSOLU** d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois d'août 2013;
- Conciliation bancaire au 31 août 2013;
- Rapport budgétaire pour le mois d'août 2013.

**ADOPTÉ**

124-2013

### Certificats de crédits disponibles

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Tessier, secondé par monsieur le conseiller Guy Jacob **ET RÉSOLU** d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

**ADOPTÉ**

125-2013

### Rapport de l'inspecteur

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Lessard, secondé par monsieur le conseiller Jocelyn Boivin **ET RÉSOLU** de prendre acte du rapport d'émission des permis pour le mois d'août 2013 pour un montant de 369 100 \$ par l'inspecteur municipal.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**ADOPTÉ**

**Rapport de la directrice générale et  
suivi des procès-verbaux des dernières réunions.**

Mme Viviers remet aux membres du Conseil le rapport des sorties et événements du service de protection contre l'incendie et de protection civile de janvier à août 2013.

Elle mentionne également avoir reçu de la Sécurité publique un premier montant de 85 000 \$ pour les dommages à la route lors des pluies diluviennes du 31 mai 2013. Elle transmettra le détail des factures et la réclamation finale dans les prochains jours.

**126-2013**

**Travaux de réfection du Ponceau Rinfret**

M. O'Donnell Bédard explique aux membres que suite aux appels d'offres, les soumissions obtenues étaient beaucoup trop élevés et qu'il y avait des items qui ne concordaient pas entre les différents soumissionnaires.

Une réévaluation des besoins sera faite et on pourrait retourner en appel d'offres puisque les démarches pour profiter de la subvention du Programme sur la taxe d'essence semblent positives.

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil donne mandat à M. Denis Bourgault de vérifier quels seraient les autres ponceaux ou travaux à réparer que nous pourrions inclure dans de nouveaux documents d'appels d'offres.

**ADOPTÉ**

**127-2013**

**Club Nautique St-Louis (nouveau puits)**

Mme Viviers informe les membres que le MDDEFP nous a transmis une lettre nous confirmant que depuis 2012, de fréquents résultats d'analyse de l'eau du Club Nautique St-Louis ont démontré que c'était hors norme et que de ce fait nous avons jusqu'au 4 octobre 2013 pour transmettre un plan des mesures correctives avec un échéancier de travail pour remédier à la situation.

Dans les circonstances, nous envisageons de faire un nouveau puits puisque celui-ci date d'une quarantaine d'années. De son côté, Jacques Coulombe parle d'un nouveau système ultra-violet pour traiter ledit puits.

Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil délègue à M. Denis Bourgault, le soin de prendre des informations pour remédier à cette situation avant l'ouverture du Club en juin 2014.

**ADOPTÉ**

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### **128-2013**                    **Dossier 72, chemin Thomas-Maher (renouvellement de permis)**

M. Bourgault explique aux membres du Conseil qu'il n'y a pas eu de demande de renouvellement de permis pour le 72 puisque le coût du renouvellement est de 5 000 \$ mais les travaux sont complètement arrêtés. M. Bourgault a constaté qu'il y a beaucoup de matériaux un peu partout sur le terrain et qu'en plus une énorme pancarte est installée en bordure de la rive.

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Claude Lessard, appuyé par Monsieur Jocelyn Boivin et il est **RÉSOLU** à l'unanimité que ce Conseil autorise l'inspecteur municipal à transmettre un avis d'infraction lui demandant de faire le ménage de son terrain en vertu du règlement de nuisance, de transmettre un autre avis d'infraction lui demandant de retirer la pancarte non conforme sur la rive du lac et lui demander de faire une demande de renouvellement de permis pour compléter ses travaux.

**ADOPTÉ**

### **129-2013**                    **Dossier 126, chemin Thomas-Maher (permis de construction)**

M. Michel Croteau fait rapport sur la demande de permis de construction pour la construction d'un garage dérogatoire. Il explique que le dossier a été soumis au CCU et que les membres ont recommandé de ne pas autoriser la construction telle que présenté puisqu'il y a d'autres alternatives qui feraient en sorte que ce ne soit pas dérogatoire.

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Jacques Coulombe, appuyé par Monsieur Michel Croteau et il est **RÉSOLU** à l'unanimité que ce Conseil accepte les recommandations formulées par le CCU à l'effet de ne pas autoriser l'émission du permis demandé.

### **130-2013**                    **Cession des terrains de la Baie-des-Maher**

Mme Vivian Viviers fait part aux membres du Conseil de l'offre du ministère des Richesses Naturelles de nous céder les 63 lots dont nous avons besoin pour la réalisation du projet de la Baie-des-Maher. Afin de nous éviter des frais, ils accepteraient de réunir ces 63 lots en un maximum de 12 lots qui nous seraient cédés à titre gratuit à des fins de parc et d'utilité publique et pour lesquels nous n'aurions qu'à acquitter les frais d'arpentage plus les taxes, soit environ 15000 \$.

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Michel Croteau, appuyé par Monsieur Guy Jacob et il est **RÉSOLU** à l'unanimité que ce Conseil donne mandat à Mme Viviers de continuer les démarches pour obtenir ces lots en complétant tous les documents nécessaires exigés par le ministère.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

**131-2013**

### Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Tessier  
**ET RÉSOLU** de lever la séance à 20h05.

**ADOPTÉ**

---

**Vivian Viviers**  
Secrétaire-trésorière

---

**O'Donnell Bédard**  
Maire